



AUTORISATION

DE PRISES DE VUE ET DE DIFFUSIONS D'IMAGES

PERSONNE MAJEURE

FULL CONTACT BITERROIS

Association loi 1901

contactfcb34@gmail.com

06.71.17.31.85

Le droit à l'image se fonde sur le principe de respect de la vie privée reconnu à toute personne et en particulier au mineur (article 9 du Code civil). Cela signifie que toute diffusion d'une image, d'une vidéo sans consentement est une atteinte à son droit à la vie privée.

L'ASSOCIATION FULL CONTACT BITERROIS

L'association susnommée vous demande l'autorisation d'utiliser des photos, des vidéos prises au cours des activités suivantes :

Description des activités : Entraînements, représentations, manifestations, animations, compétitions et toutes activités encadrées ou initiées par l'association.

Dates des activités : **SAISON 20__ / 20__**

Ces enregistrements et prises de vues pourront être diffusés au public via le site internet, les médias sociaux, les différents supports de communication (affiches, flyers, calendriers, ...) et les articles de presse gérés et/ou validés par l'association.

Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques ou films vous concernant est garanti. Vous pourrez à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et vous disposerez d'un droit de retrait, sur simple demande, si vous le jugez utile.

Les enregistrements ne seront ni communiqués à d'autres personnes, ni vendus, ni utilisés à d'autres usages que la promotion des événements de l'association.

Je, soussigné ⁽¹⁾

Nom : Prénoms :

Autorisation de prises de vue, reproductions et diffusions : ⁽²⁾

☐ **Autorise** le FULL CONTACT BITERROIS à me photographier ou à me filmer, à reproduire et diffuser les images dans le cadre précis des animations décrites ci-dessus.

☐ **Refuse** que le FULL CONTACT BITERROIS me photographie ou me filme (dans le cas de photos de groupe, votre visage sera rendu flou de manière à le rendre impossible à identifier)

Fait à, le / / 20.....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

(1) : indiquer les noms et prénoms

(2) : cocher les cases utiles